

# #10 VISION SYNDICALE

CSI Confédération syndicale internationale  
Juin 2008



→ Jacky Delorme



## Tchad: la paix pour revendication

Miné par les guerres, la corruption et l'absence de démocratie, le Tchad continue d'appartenir au cercle maudit des dix pays les plus pauvres de la planète. Les revenus pétroliers qui affluent depuis 2004 ne profitent pas à l'immense majorité de la population, comme le démontrent les grèves à répétition de ces dernières années.

Alors que les autorités ne cessent de chercher par tous les moyens à affaiblir le mouvement syndical, les organisations des travailleurs tchadiens plaident avec force pour un dialogue à tous les niveaux et envisagent mal des progrès sur le plan social sans un retour à une paix durable, et vice-versa. Reportage et témoignages.

# La paix à l'agenda syndical

Un accord de paix en octobre 2007, de nouvelles attaques rebelles qui culminent avec l'offensive sur N'djamena en février 2008, l'état d'urgence, la chasse aux opposants, puis en avril un nouveau gouvernement "d'ouverture"... Dans l'embrouillamini tchadien, les syndicats maintiennent le cap.

"Paix pour un travail décent", "Justice pour une paix durable". La Confédération libre des travailleurs du Tchad (CLTT) et l'Union des syndicats du Tchad (UST), les deux centrales affiliées à la CSI et partageant les locaux de la Bourse du travail ont beau pratiquer un pluralisme syndical parfois chahuté, les banderoles déployées à l'occasion de la fête du 1er Mai 2008 ne laissent planer aucun doute sur la priorité de l'ensemble du mouvement syndical: la paix.

La paix dans le pays, au travail, à l'école, dans les foyers. Dans les témoignages de chaque militant(e), s'entremêlent des histoires de violence: la guerre bien sûr, en plein N'djamena en février dernier (\*), l'insécurité latente, les heurts entre éleveurs et agriculteurs, entre ethnies rivales, les coupeurs de route, les militaires hargneux, les policiers qui rançonnent, les pelleteuses qui rasant des quartiers entiers de la capitale, mais aussi les coups d'un mari, d'une "tante" envers sa petite bonne, le harcèlement d'un chef de service, le licenciement ou la mutation arbitraire, l'avenir plombé pour les enfants, l'analphabétisme, et encore l'injustice absolue de salaires et de retraites indécentes.

"Le conflit, c'est comme un mode de fonctionnement ici", dit Michel Barka, le président de l'UST qui, comme représentant des syndicats au sein du Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières, a essayé de contribuer à rendre la gestion de cette manne financière moins opaque, mais qui sait mieux que quiconque à quel point cet argent a servi à financer la guerre plutôt que le développement du pays. De l'étranger où il a dû se réfugier en février en même temps que la plupart des responsables de la société civile, Djibrine Assali Hamdallah, le secrétaire général de l'UST analyse: "La guerre viendrait de l'est, du Soudan. Mais les causes profondes sont intérieures. Notre pays est dans un cycle de violence depuis une quarantaine d'années. Pourquoi l'alternance politique sur un mode pacifique et par les urnes est-elle donc impossible au Tchad? En 1993, nous nous sommes largement impliqués dans la Conférence nationale souveraine. Nous étions arrivés à des résultats tangibles. Mais le président a violé tous les engagements démocratiques. Tant que le pays sera dirigé sur un mode clanique et autocratique, on n'arrivera à rien."

Les initiatives syndicales n'ont pas manqué ces dernières années. Depuis 2000, FM-Liberté, une radio créée par l'UST et plusieurs associations de défense des droits de l'homme diffuse un programme construit comme un plaidoyer pour la paix et la démocratie. La radio est très écoutée à N'djamena, du moins quand elle n'est pas fermée par les autorités qui ne supportent guère le ton indépendant de ses animateurs et journalistes. Lors des élections présidentielles de 2001, les syndicats se sont mobilisés. Baldal Oyamta, secrétaire général de la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH) se rappelle: "Nous avons mené une vaste campagne civique avec les syndicats. Nous avons sillonné le pays pour sensibiliser la population à l'importance des élections. Une structure a été créée: l'Observatoire national indépendant de suivi des processus électoraux et de la démocratie (ONIPED)



dirigée par Djibrine Assali de l'UST. Nous avons formé des observateurs qui ont été déployés dans les bureaux de vote. Mais nous avons échoué, les élections ont été manipulées comme le montre le rapport accablant que nous avons sorti à l'époque."

Les syndicats ne se sont pas découragés. Le projet pétrolier dans le sud du pays avait reçu l'appui de la Banque mondiale. Les perspectives semblaient prometteuses. Par la formation syndicale dispensée grâce aux soutiens extérieurs, les syndicalistes sont devenus peu à peu des militants aguerris à la négociation. Brahim Ben Saïd, secrétaire général de la CLTT: "La lutte pour l'indépendance du pays, quand les syndicats descendaient dans la rue pour arracher la liberté, c'est de l'histoire ancienne. Aujourd'hui, ce n'est pas de têtes brûlées dont nous avons besoin, mais de gens responsables. Seul le dialogue peut nous mener à la paix. Ce n'est pas facile, les autorités ne nous aident pas beaucoup, mais il faut négocier encore et encore. Nous devons comprendre que l'on ne peut pas tout obtenir d'un seul coup, qu'il faut faire des compromis." Le dialogue, le recours aux voies légales, la mobilisation de tout le mouvement syndical, c'est ce qui a permis à Ben Saïd d'être réintégré à son poste, après avoir été licencié arbitrairement en 2006. D'autres leaders syndicaux comme Djibrine ou Khager de l'UST n'ont pas eu cette chance.

Le dialogue est aussi au centre des activités du Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation (CSAPR) qui rassemble toutes les associations de la société civile dont la CLTT, l'UST et plusieurs autres syndicats autonomes. Créé en 2002, le CSAPR s'est montré extrêmement dynamique, consolidant un réseau d'associations militantes et parvenant souvent à les connecter avec des représentants du gouvernement, des institutions nationales, des représentations diplomatiques présentes au Tchad, des organisations internationales des droits de l'homme, etc. Malheureusement, les activités du CSAPR sont en veilleuse depuis les événements de février. Les locaux de la coordination ont été saccagés et plusieurs membres menacés de mort.

"Dans un pays où l'espérance de vie ne dépasse pas 47 ans

pour les femmes et 46 pour les hommes, les conflits sont scandaleux. Il faut des mois pour construire une maison en dur, mais il suffit d'une seconde pour tout détruire. La guerre ruine nos maisons, nos cultures, nos usines, mais aussi nos consciences", s'exclamaient Abdi Abderaman Haggar, un professeur d'université lors de la conférence sur la paix organisée le 30 avril 2008 par la CLTT. À cette occasion, on a même eu droit à quelques échanges de points de vue plutôt musclés entre de simples militants, des étudiants et le patron des patrons tchadiens, Mahamat Adoum Ismael, directeur de la Compagnie sucrière du Tchad (CST). "C'est une première, s'est réjoui Ben Saïd. Jamais encore, le patronat n'avait accepté de participer à une telle rencontre."

Au Tchad, le plaidoyer pour la démocratie renaît constamment. Baldal Oyamta (LTDH): "Nous venons de relancer en mai un projet dans la région du Batha qui était lui aussi à l'arrêt à cause de la guerre. Chefs traditionnels, religieux, autorités locales et syndicalistes bien sûr, se réunissent et cherchent à mettre en place, ensemble, des stratégies de résolution des conflits au niveau local. On commence par Ati, le chef-lieu, mais des groupes de sensibilisation doivent être ensuite formés dans tous les départements et les sous-préfectures de la région. Nous avons aussi commencé des activités avec les syndicats d'enseignants pour contrer la violence en milieu scolaire. Des séminaires ont déjà eu lieu, mais nous voulons aller plus loin et mettre en place des groupes de résolution des conflits dans les écoles. Même chose dans le sud là où on exploite le pétrole. Partout, nous comptons sur la force de mobilisation des syndicats."

(\*) Une attaque rebelle en provenance du Soudan a provoqué de violents combats les 2 et 3 février à N'djamena. Plus de 200 morts auraient été dénombrés.



### Victorine Deneweïe, employée, militante de la CLTT

"Depuis que mon mari m'a quittée, je vis seule avec mes deux enfants et les quatre orphelins dont j'ai la charge. Pendant la guerre en février, nous avons fui N'djamena. Nous avons campé plusieurs jours en dessous d'un arbre à une septantaine de kilomètres d'ici. C'était intenable. J'ai pris la décision de rentrer. Notre quartier, dit de la Léproserie, avait servi de base arrière aux rebelles juste avant qu'ils ne donnent leur assaut final. Pour cette raison, après l'échec de leur offensive, lorsqu'ils ont battu en retraite et qu'ils ont été pris en chasse par l'armée nationale, nous avons été confrontés aux exactions des militaires. Ils nous accusaient d'avoir soutenu les rebelles. Dans le voisinage, des femmes ont été violées. J'étais terrorisée. J'ai demandé à mes deux grandes filles d'aller se cacher. J'ai vidé un flacon de teinture d'iode sur une blessure à la jambe que je m'étais faite durant l'exode et je l'ai enroulée avec des bandages pour décourager les mauvaises intentions des militaires. Quand ils ont surgi dans la cour de ma concession, ils hurlaient: "Combien de rebelles cachez-vous ici?". Sous prétexte que tous les occupants ne se trouvaient pas à la maison, ils ont exigé que je leur donne 5.000 CFA. Je n'avais plus que 2.000 CFA. Sans l'argent que m'a prêté un voisin, je ne sais pas ce qui serait advenu de moi. Depuis, mes enfants sont traumatisés. J'ai beau leur dire que la guerre est finie, ils refusent toujours de sortir de la maison et d'aller à l'école. Ça me fait mal.



Vous voulez que je parle de mon travail? Alors là, je ne sais pas ce qui se passe, si c'est moi qui n'arrive pas à me faire comprendre par mes supérieurs ou s'ils se moquent de moi parce que je suis une femme! Je suis simple standardiste à la Star Nationale, une compagnie d'assurances, alors que je suis Bac+4 et que j'ai une maîtrise. Je me suis perfectionnée en faisant le petit commerce. Je voulais m'en sortir, gagner un peu plus pour assurer un avenir à mes enfants. Regardez ma fiche de salaire pour avril: j'ai gagné 31.988 CFA en travaillant 30 heures! Quand j'interroge mes collègues masculins, ils me disent de ne pas me plaindre, que si je continue, je risque d'être mutée comme l'a été récemment un collègue. Ce n'est pas normal. J'ai la quarantaine. Combien de temps me reste-t-il à vivre? Je ne sais pas comment revendiquer, pour moi et pour les autres, c'est pour cela que je viens depuis quelques temps aux réunions des femmes de la CLTT."

# La tribune des travailleurs

Fin mai, FM-Liberté, la radio soutenue par l'UST, vient enfin de recevoir l'autorisation d'émettre de nouveau après plus de quatre mois de fermeture.

"J'anime "La tribune des travailleurs" chaque jeudi de 18:30 à 19:00. L'émission aborde des thèmes variés: la négociation collective, la résolution des conflits, la question du genre, etc. En gros, l'émission permet aux travailleurs de mieux connaître leurs droits et leurs devoirs. En 2007, pendant la grève, nous invitations à l'antenne des syndicalistes afin de mieux faire comprendre leurs revendications aux auditeurs. Lorsque des séminaires syndicaux nationaux se déroulent à N'djamena, nous tendons nos micros à des délégués des régions pour qu'ils nous expliquent comment se vit le syndicalisme loin de la capitale. Après chaque émission, je reçois des encouragements et des conseils des autres journalistes de la radio. Les jours suivants, de simples citoyens viennent nous demander la permission de copier les émissions. Tout le monde trouve que la tranche horaire est trop réduite. Ces réactions sont extrêmement gratifiantes. Franchement, je suis vraiment heureux du travail qu'on réalise à FM-Liberté ... enfin qu'on réalisait."

Débordant d'enthousiasme en narrant son expérience de quelques mois au micro de FM-Liberté, Guernanbaye Djasrangar en avait presque oublié la fermeture de la radio le 16 janvier et le coup d'arrêt donné par le pouvoir tchadien à une initiative citoyenne: la création en 2000 par l'UST et six associations de défense des droits de l'homme d'une radio pour promouvoir la démocratie dans un pays longtemps soumis à une dictature très dure. Avec ses amis journalistes et syndicalistes (Guernanbaye s'occupe aussi de formation ouvrière et du département communication à l'UST), il en est réduit à attendre le bon vouloir du pouvoir qui, après des années de relative tolérance par rapport à la presse indépendante, a décidé ces derniers mois de ne plus tolérer la moindre critique. Kaoutar Lazare Djekourninga, directeur de FM-Liberté revient sur la fermeture de la radio: "nous avons diffusé un communiqué de presse émanant de l'Association de défense des consommateurs qui dénonçait la corruption de certains fonctionnaires. Le coût légal d'une carte d'identité est de 4.000 CFA, mais pour l'obtenir, les Tchadiens doivent déboursier plus du double. Ce n'est pas normal. Par cette information, nous cherchions à mettre les citoyens en garde et à attirer l'attention du gouvernement."

Le 16 janvier, après une descente de police, FM-Liberté était fermé et son directeur arrêté "pour avoir diffusé des fausses nouvelles". Le 21, après deux jours passé en prison, Lazare comparait devant la justice qui classait le dossier sans suite. "Comme la radio n'était toujours pas autorisée à reprendre ses émissions, nous avons, à notre tour, intenté une action en justice. Le verdict est attendu pour le 8 mai." (1)

Mais pour toute la presse indépendante tchadienne cette fois, le pire était encore à venir.

L'attaque rebelle sur N'djamena les 2 et 3 février allait enfin donner l'occasion au pouvoir de museler les journalistes. Quelques mois plus tôt, il avait essayé de faire modifier la loi sur la presse par la voie parlementaire, mais sans succès. Puis, dans la foulée de l'état d'urgence instauré le 18 février,



En mars 2008, FM-Liberté et cinq journaux indépendants ont décidé de braver le pouvoir en publiant "Le Journal des journaux". Une édition exceptionnelle de douze pages, tirée à 10.000 exemplaires, pour défendre la liberté de la presse au Tchad.

le président Idriss Deby signait deux jours plus tard une ordonnance portant régime sur la presse. Outre l'autorisation administrative (une forme de censure préalable), le texte introduit de nouveaux délits de presse: "la collaboration avec l'ennemi", "l'atteinte à la sûreté de l'Etat", "l'offense au chef de l'Etat" ou encore les textes qui encouragent "la haine tribale, raciale ou religieuse" qui sont passibles de lourdes peines d'emprisonnement. Sachant que le pouvoir est plus clanique que jamais (2), que les clivages entre le nord et le sud du pays, entre les musulmans et les chrétiens sont les traditionnelles lignes de fracture de la société tchadienne, on comprend la colère des médias libres. "On ne pourra plus faire notre métier, c'est aussi simple que cela, critique Lazare. Prenons le cas de l'armée qui excelle dans les violations des droits de l'homme. Avec cette ordonnance, si on dénonce les exactions des militaires, on porte atteinte aux institutions. Quant aux rebelles, on ne peut plus en parler sans risquer d'être soupçonné d'intelligence avec l'ennemi."

C'est à un combat inégal que s'est livré le pouvoir ces derniers mois. Malgré la bonne volonté et le courage de ses journalistes, la presse indépendante n'exerce qu'une influence réduite sur la société. Les moyens sont dérisoires. FM-Liberté avait vu son audience se rétrécir considérablement après que la foudre ait détérioré son équipement. Quant à la presse écrite, elle souffre directement de l'analphabétisme d'une grande partie de la population. Les tirages sont très réduits et les journaux sont quasiment introuvables hors N'djamena. Dans ce contexte, il faut saluer l'initiative de FM-Liberté et de cinq journaux indépendants (N'djamena bi-hebdo, Le Miroir, L'observateur, Le temps, Notre temps) qui ont décidé de braver le pouvoir en publiant en mars 2008 "Le Journal des journaux", une édition exceptionnelle de douze pages, tirée à 10.000 exemplaires, soutenue financièrement par Reporters sans frontières et qui constitue un vibrant plaidoyer pour la liberté de la presse au Tchad. Enfin, fin mai, on apprenait la réouverture par les autorités tchadiennes de FM-Liberté.

(1) Le 8 mai, le tribunal s'est déclaré incompétent pour juger l'affaire. Mais fin mai, la radio a pu rouvrir.

(2) Les Zaghawa, l'ethnie du président Idriss Deby ne représentent que 2 à 5 % de la population du pays, mais, depuis son arrivée au pouvoir, ils sont surreprésentés aux postes de responsabilité.



L'émission permet aux travailleurs de mieux connaître leurs droits et leurs devoirs



Guernanbaye Djarangar, formateur UST et animateur de FM-Liberté.

# Droits syndicaux: répression généralisée

Les violations des droits syndicaux ne connaissent pas de limites au Tchad. L'injustice sévit jusque dans les locaux du ministère de la... Justice. Inventaire des violations relevées en 2007.

L'an dernier, tous les travailleurs ont été menacés de sanction au cas où ils participeraient à la grève. Et l'employeur a tenu parole: sur 100 greffiers affiliés au syndicat, 23 ont été sanctionnés. Certains ont été mutés, d'autres ont été relevés de leurs fonctions. C'est mon cas", ajoute Andakeizou Vadandy, le président du Syndicat national des greffiers du Tchad. "Mais cela remonte à juillet 2006. On m'a puni pour ma participation à une précédente grève de l'UST".

Depuis ce jour, Andakeizou n'est plus greffier en chef et n'a plus de bureau. Mais il continue à se rendre à son travail puisque son salaire lui est toujours versé. Tous les membres du bureau exécutif ont été sanctionnés. Les conséquences? Le syndicat fonctionne vaillamment mais aussi l'ensemble du ministère. "C'est absurde et contre-productif, déplore le syndicaliste. Ces sanctions ont paralysé les juridictions pendant des mois. On nous a remplacés par des personnes qui n'avaient pas l'expérience requise. Enfin, pour eux, je suppose que c'était juste un moyen de casser la grève et de nous diviser."

Avec deux autres camarades, Andakeizou s'occupe du département "conflits sociaux, revendications et affaires juridiques" de l'UST. En 2007, il leur a fallu renoncer à enregistrer systématiquement tous les cas de violations des droits syndicaux qui leur étaient renseignés. La répression antisyndicale était trop généralisée pour y parvenir. Selon l'ancien greffier en chef, tous les travailleurs de la fonction publique ont subi des intimidations et les sanctions ont été innombrables. "Le secteur privé n'a pas été épargné. Dans plusieurs entreprises, les travailleurs ont arrêté le travail en solidarité avec les grévistes. À Moundou, dans l'industrie pétrolière, des travailleurs ont été licenciés. La ministre de la Fonction publique et du Travail a dû intervenir pour qu'ils

soient réintégrés. C'est vraiment l'un de nos seuls motifs de satisfaction à son sujet."

Durant la grève de 2007, le ministre s'est en effet distingué en refusant de négocier avec l'Intersyndicale, avant de prendre un arrêté pour la dissoudre purement et simplement. C'est encore elle qui a pris la décision de snober l'UST en ne la désignant plus comme la centrale la plus représentative, comme le précise Andakeizou: "Les critères sont établis par la loi et l'UST les remplit tous, elle est de loin la principale centrale du pays, mais désormais dans les organes tripartites, l'UST est mise sur le même pied que des syndicats autonomes ou que la CST, une centrale moribonde que le pouvoir a déterrée l'an dernier pour court-circuiter la grève. L'an dernier, notre secrétaire général, Djibrine Assali, s'est vu retirer son passeport pour l'empêcher de participer à la Conférence internationale du travail à Genève."

Le 5 juin, la Bourse du travail a été prise d'assaut par les forces de sécurité, empêchant les grévistes d'y pénétrer. Mais le plus haut fait d'armes du gouvernement en 2007 dans sa lutte contre les libertés syndicales, c'est sans conteste la loi n°8 portant réglementation sur le droit de grève dans les services publics qui a été adoptée durant la grève! Tant l'UST que la CLTT dénoncent ce texte qui ne tient nullement compte des amendements que les syndicats avaient introduits lors des discussions en commission parlementaire. "L'intention est de torpiller le droit de grève, assure Andakeizou. La loi instaure un Conseil de conciliation dont la composition est fixée par le gouvernement. Cette nouvelle procédure prolonge considérablement les délais avant que la grève ne puisse démarrer. Mais le plus grave réside dans l'extension de la notion de "services essentiels", au point qu'on a l'impression, en lisant la loi, que n'importe qui peut être réquisitionné par les autorités."



L'intention de la loi n°8 est de torpiller le droit de grève



Andakeizou Vadandy, UST.



## Youssef, journalier à l'usine de N'djamena de la Compagnie sucrière du Tchad (CST)

"Nous sommes payés au tonnage. La paie varie selon le nombre de camions à charger ou à décharger. Les sacs pèsent 50 kilos, c'est très dur. Par jour, on gagne au maximum 1.500 à 2.000 CFA, parfois rien du tout, parce que ce n'est pas la saison. En cas d'accident, on ne reçoit que les premiers soins, après c'est à notre charge. La situation ne change pas. On nous fait parfois miroiter une promesse d'engagement. Quand on croit qu'il y a une possibilité d'embauche, on vient avec nos lettres de candidature, mais on nous dit qu'il n'y a pas de poste à pourvoir. Puis, quelques jours plus tard, on voit débarquer de nouvelles têtes. Le recrutement se fait par copinage: "chef, tu dois embaucher mon frère!" C'est comme

ça que ça fonctionne. Certains parmi nous sont là depuis 30 ans. On va mourir sans avoir eu le droit à un vrai travail. Comment peut-on nourrir nos familles quand on revient avec 1.000 CFA? On prend un verre de thé avec du sucre le matin et on travaille le ventre creux. Aux fêtes, la direction de l'usine nous donne deux pains de sucre et deux sachets de bonbons."



# Manne pétrolière ou malédiction?

Quatre années après les débuts de l'exploitation du brut tchadien, l'impact espéré en matière de développement continue à se faire attendre.

L'oléoduc qui relie le site pétrolier de Doba au Tchad au port de Kribi au Cameroun a été terminé avec un an d'avance (en 2003), le pétrole coule à flots, l'argent aussi. Avec la flambée des prix du baril, les recettes de l'Etat ne cessent d'augmenter. Une aubaine pour le Tchad? La "malédiction du pétrole" ou ce qu'on appelle aussi le "paradoxe de l'abondance" -c'est-à-dire le fait, souvent vérifié, que les pays riches en ressources naturelles ont un niveau de vie plus bas, une croissance plus lente et sont plus susceptibles d'être déchirés par des conflits que les autres- pourrait bien s'appliquer au Tchad malgré toutes les déclarations de bonnes intentions lors du lancement du projet.

Pour la Banque mondiale, cela devait être un modèle de bonne gouvernance, de développement durable et de redistribution des revenus tirés du pétrole. En somme, le contre-exemple de ce qui se passait au Nigéria, en Angola, etc. Sollicitée par l'industrie pétrolière, la Banque mondiale accepte d'appuyer le projet à condition que les revenus pétroliers servent à améliorer les conditions de vie des Tchadiens (1).

Dans la réalité, on est loin du compte. En 2004, les trois quarts des pétrodollars servent officiellement à la construction de routes. Les contrats publics donnent lieu à toutes les malversations. "De 2004 à 2007, les revenus directs du pétrole ont été utilisés pour la construction d'écoles, de centres de santé, de châteaux d'eaux et de routes. Mais beaucoup de ces infrastructures ne fonctionnent pas faute de personnel, de matériel, de médicaments, etc." confirme Michel Barka, Président de l'UST et ancien rapporteur général du Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières, il dénonce l'utilisation faite des revenus indirects: "Les impôts et les taxes diverses représentent un montant dix à vingt fois supérieur aux revenus directs et nous ne pouvions exercer aucun contrôle sur eux. C'est ça la cagnotte! Là où le pouvoir puise sans vergogne. Personne n'est dupe. L'argent a surtout servi à payer l'armée, à acheter des chars et des hélicoptères."

En 2006, malgré les critiques de la Banque mondiale qui voit une violation des accords initiaux, le pouvoir tchadien amende la Loi sur le pétrole. Les principaux changements portent sur la suppression du Fonds pour les générations futures et l'inclusion de la sécurité nationale dans les secteurs

prioritaires. Le dernier audit international (2) fait notamment état de dépenses dans les secteurs prioritaires en deçà de ce qui était prévu et de coûts prohibitifs concernant les constructions scolaires et sanitaires. C'est aussi l'avis du Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières qui constate une diminution nette des budgets 2007 pour l'enseignement, le social et l'agriculture, ainsi que des dépenses affectées au fonctionnement des ministères plutôt qu'aux investissements.

Début 2008, alors que les compétences et le pouvoir de contrôle du Collège devaient être renforcés, sa composition est profondément remaniée. Michel Barka de l'UST et les deux autres membres qui représentaient la société civile sont remplacés par des personnalités jugées plus conciliantes par le pouvoir.

Dans la zone pétrolière, les "rigoureuses politiques sociales et environnementales" qui devaient être mises en oeuvre tournent au fiasco selon les syndicats, les ONG, mais aussi les observateurs et les consultants indépendants. Michel Barka: "Dans la zone d'extraction, la corruption est maximale. Les membres de la commission qui doivent gérer ces fonds viennent d'ailleurs d'être remplacés pour la deuxième fois". Baldal Oyamka, secrétaire général de Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH): "Les paysans n'arrivent plus à cultiver le sorgho et le mil, leurs manguiers ne donnent plus. Les maladies pulmonaires et infectieuses sont en forte hausse et les dispensaires fonctionnent moins bien qu'avant."

Sur le plan national, le projet n'a pas davantage profité à la population. Le cynisme du pouvoir va jusqu'à justifier ses refus de rencontrer les revendications des syndicats (salaires, smig, pensions, etc.) en invoquant l'orthodoxie budgétaire prônée par les institutions financières internationales. La mauvaise exploitation des revenus pétroliers est d'autant plus déplorable que le Tchad n'est pas le Koweït. L'enclavement de la zone pétrolière très éloignée d'un débouché maritime continue d'induire des coûts importants (entretien de l'oléoduc, taxes de transit, etc.), le brut est de qualité médiocre et les réserves sont limitées.

(1) Le projet lie également le Cameroun par où est transité un oléoduc de plus de 1000 kilomètres.  
(2) Rapport de mission de fin 2007 du Groupe international consultatif ([www.gic-iaq.org](http://www.gic-iaq.org)).



Personne n'est dupe. L'argent a surtout servi à payer l'armée, à acheter des chars et des hélicoptères... Dans la zone d'extraction, la corruption est maximale



Michel Barka, président et l'UST et ancien rapporteur général du Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières (lire son interview intégrale à l'adresse: <http://www.ituc-csi.org/spip.php?article2251&lang=fr>)

## Dialogue social au point mort

Les activités de PETROSYNAT ne plaisent pas à Esso-Tchad (1) et aux autres compagnies qui opèrent dans la région pétrolière.

"Monsieur le secrétaire général de l'UST, en référence à votre demande de visite, nous vous informons que le reportage que la CSI envisage est à nos yeux une question qui concerne d'abord les travailleurs affiliés à l'UST. Or, il s'avère après consultations, que les représentants du personnel du secteur pétrolier à Komé ne sont pas au courant de ce projet ni de cette visite éventuelle. En conséquence, nous regrettons de vous informer que nous ne pouvons pas à ce stade donner une réponse favorable à votre demande. La lecture de la lettre de Stéphane de Mahieu, directeur général d'Esso Exploration & Production Chad Inc."

à le don de faire enrager Bela Lobe, délégué du personnel à Esso-Tchad: "C'est un mensonge. Le directeur général ne nous a pas consultés, nous étions informés du reportage et sommes très déçus de ne pas pouvoir témoigner directement sur le terrain. D'ailleurs, après son refus, on a encore essayé de le rencontrer pour obtenir son accord. On n'y est pas parvenu. L'UST en a même référé au ministre du Pétrole. Sans succès. C'est bien la preuve que les journalistes et les syndicalistes ne sont pas les bienvenus dans la zone pétrolière. Rien ne va ici!"

**Corruption**

Pour Transparency International, le Tchad est l'un des dix pays où la perception de la corruption est la plus évidente (172 sur 179 en 2007). En Afrique, seuls le Soudan et la Somalie sont plus mal classés. Mais l'ONG a aussi sorti en avril 2008 un autre classement qui concerne les 42 plus grandes compagnies pétrolières et la transparence de leur gestion. ExxonMobil est notée comme l'une des moins transparentes avec Lukoil (Russie) et Cnooc (Chine).

Depuis le début de l'année, les représentants des travailleurs d'Esso-Tchad négocient une convention collective avec la direction, mais les représentants des 470 salariés, presque tous affiliés à PETROSYNAT, la fédération syndicale du secteur pétrolier (UST), sont fatigués des manœuvres employées par la direction pour faire échouer la négociation. Ousmane Mamadou, délégué syndical au siège d'Esso à N'djamena: "Les réunions sont souvent suspendues ou annulées. Quand on se voit, on bute sur tout. S'ils ne font pas preuve d'un peu de bonne volonté, la grève sera inévitable."

Entre les travailleurs et Esso-Tchad, et plus globalement tous les employeurs du secteur pétrolier, les relations n'ont jamais été bonnes. En 2006 et en 2007, les mauvaises conditions de salaire et de sécurité avaient entraîné trois grèves. En 2008, les revendications portent toujours essentiellement sur les salaires. Certes, dans l'absolu, 200.000 CFA pour un salaire de manœuvre, ce n'est pas mal, en comparaison du SMIG à 28.000 CFA. Mais le coût de la vie est élevé au Tchad, en particulier dans la zone pétrolière qui continue à aimer les hommes en quête d'un emploi, alors que le nombre de postes dans ce secteur industriel n'a cessé de décroître: de 4 à 5.000 emplois durant la phase de construction de l'oléoduc et des installations à moins de 1.500 aujourd'hui dont quelques centaines de travailleurs étrangers dont le statut privilégié attise la rancœur des travailleurs.

"On vit sur deux planètes différentes, même si on fait souvent le même travail qu'eux, compare Bela Lobe. Plusieurs de nos militants sont universitaires, ils occupent des postes

à responsabilité en rotation avec des travailleurs expatriés (2), mais leurs salaires sont quinze à vingt fois moindre, sans même prendre en compte les primes très élevées qui sont versées aux expatriés au motif que le Tchad est un pays cher et à risque! Même si la loi dit "A travail égal salaire égal", on n'a aucune chance. Mais au moins que la direction relève nos paies et nos primes au niveau de celles de nos camarades camerounais qui gagnent plus du double que nous."

Les quelques centaines de travailleurs employés par les sous-traitants ne sont pas mieux lotis. Le recrutement syndical y est aussi plus compliqué selon Alphé Mbaimguen, président de PETROSYNAT: "On compte environ 300 membres chez les sous-traitants pour 750 au total, mais ils ne cotisent pas tous. Le caractère hautement sécurisé des sites pétroliers ne rend pas seulement plus difficile la vie des travailleurs qui restent enfermés de longues semaines dans ces enclaves avant de partir en repos, il nous empêche de coordonner nos activités syndicales. Sous prétexte de garantir la sécurité, les délégués des différents sites et entreprises ne peuvent pas se réunir dans les bureaux des uns et des autres. C'est une violation des libertés syndicales. Ajoutez le manque de culture syndicale des travailleurs -l'industrie pétrolière est un secteur neuf au Tchad- et vous avez un petit aperçu de nos difficultés.

(1) Esso-Tchad, filiale du groupe ExxonMobil.

(2) Selon les syndicalistes, la disposition légale selon laquelle les contrats de travail des expatriés ne doivent pas dépasser une durée de deux ans est largement bafouée, de même que l'obligation faite aux entreprises privées qui les emploient d'engager et de former un nombre équivalent de Tchadiens pour qu'ils occupent à terme les mêmes postes qualifiés et à responsabilité.

**Louise Ndougona Mbakasse, fonctionnaire au ministère de l'Elevage, secrétaire général du comité des femmes de l'UST**

"L'analphabétisme est un fléau dans ce pays, particulièrement pour les femmes. Elles sont 90% à ne pas savoir lire et écrire. Sans instruction, elles se retrouvent dans l'économie informelle parce qu'elles ont compris qu'elles doivent être indépendantes financièrement. Le coût de la vie est tel que les maris n'arrivent plus à subvenir seuls aux besoins de la famille. Ils le concèdent du bout des lèvres: ce sont les femmes qui permettent bien souvent de boucler les fins de mois et de financer l'éducation des enfants. Quant aux rares femmes qui ont un diplôme, elles ne sont pas au bout de leurs peines. Au ministère



de l'Elevage où je travaille, les premières femmes ont été engagées en 1993 comme agent technique, c'est-à-dire tout en bas de l'échelle. Elles ont eu le courage de repartir à l'école pour se perfectionner et devenir contrôleur d'élevage, mais elles n'assument toujours pas le moindre poste à responsabilité, alors que de jeunes stagiaires masculins peuvent rapidement être promus à ces fonctions plus gratifiantes. Depuis 1998, nous nous sommes organisées en comité des femmes (au sein du Syndicat national des agents du ministère de l'Elevage -SYNAME) et nous nous battons pour la parité. Que constate-t-on aujourd'hui? Sur 300 postes à responsabilité dans notre ministère, on ne compte pas plus de vingt femmes et sur vingt hauts fonctionnaires, on trouve trois femmes à des postes d'adjointe. Au Comité des femmes de l'UST, nous comprenons qu'il faut absolument favoriser l'éducation des filles. C'est pourquoi, avec nos maigres salaires, nous essayons de poser des actions de discrimination positive. Par exemple, au niveau de notre quartier, en devenant la marraine d'une fille du voisinage et en donnant à la mère le petit billet qui lui manque pour lui permettre de l'envoyer à l'école. Merci de répercuter notre demande pressante de conseils, de formation et d'assistance auprès des femmes syndicalistes du Nord. Nous sommes majoritaires dans ce pays (52% de la population), mais encore laissées en marge de la société."

# L'éducation ouvrière comme vecteur de paix

La coordination tchadienne du PANAF veut faire campagne pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Malgré le manque cruel de moyens.

**N**idjamena, les 11 et 12 décembre 2007. Quelques semaines après le dernier accord de paix et alors que les combats ont repris dans l'est du Tchad, préfigurant l'embrassement de la capitale des 2 et 3 février 2008, des responsables syndicaux de l'UST s'interrogent sur le rôle des syndicats dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Au terme de leurs discussions, les syndicalistes prennent la décision de mobiliser leurs troupes pour la priorité des priorités: la recherche de la paix. Certes, le mouvement syndical tchadien apporte déjà très largement sa contribution aux actions allant dans ce sens. Mais les participants à cet atelier se rendent compte qu'ils ont à leur disposition un outil très précieux pour sensibiliser un maximum de travailleurs: le PANAF.

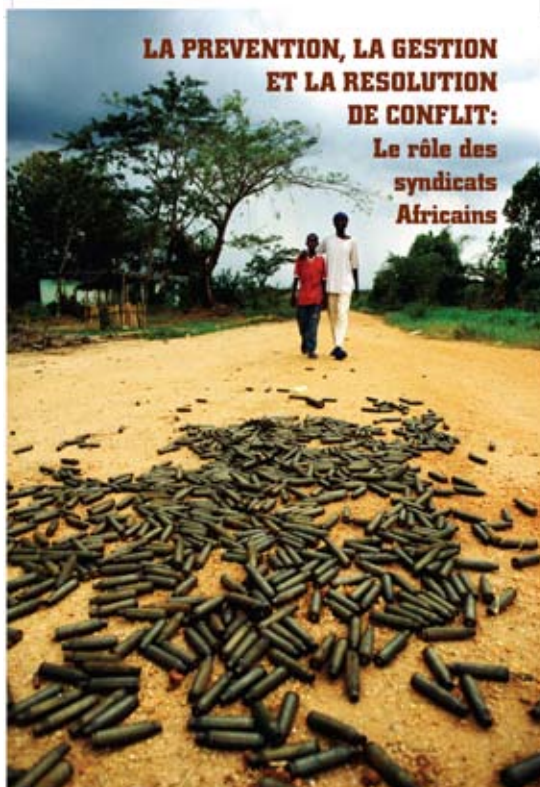
Le Programme panafricain d'éducation ouvrière est basé sur les cercles d'études, une méthode éprouvée d'échange et de formation sur un mode démocratique. Des petits groupes de personnes se réunissent à plusieurs reprises avec la volonté d'apprendre ensemble. Les participants profitent des expériences d'autrui, contribuent à changer la société en se mobilisant et en agissant au sein de groupes qu'ils ont créés volontairement selon leurs valeurs et leurs intérêts. Très populaire en Suède, cette méthode d'apprentissage s'applique parfaitement aux syndicats, elle est de surcroît économe en moyens, puisqu'elle s'appuie avant tout sur l'expérience des participants, les compétences du responsable du cercle et la qualité des documents didactiques. Grâce à l'expérience et au soutien financier des syndicats suédois à travers son secrétariat international LO-TCO, les cercles d'études du PANAF ont concerné plus d'1,5 million de travailleurs en Afrique. Et il ne s'agit pas toujours d'éducation ouvrière de base, des formations plus pointues destinées à des cadres syndicaux ou centrées sur une thématique comme

le VIH/sida sont également menées avec succès. Parmi la quinzaine de pays actuellement impliqués, le Tchad recense plusieurs expériences notoires.

"C'est grâce à lui que nous avons pu pénétrer le secteur pétrolier, assure Michel Barka, président de l'UST. Le gouvernement, Esso et les sous-traitants ne voulaient pas des syndicats. Le soutien du PANAF nous a permis d'entreprendre une première mission sur les champs pétrolifères pour rallier une poignée de travailleurs à la cause syndicale. On l'a fait, on les a formés. À leur tour, ils ont créé leurs propres cercles d'études. Quelques temps plus tard, ils nous ont dit que tous les travailleurs avaient adhéré à l'UST! Khager, l'un de nos dirigeants, est parti sur le terrain pour organiser l'élection des délégués du personnel. Notre affiliée qui aujourd'hui s'appelle PETROSYNAT est devenue un pilier de la lutte syndicale. Cela nous a renforcé sur le plan national. Nous sommes devenus incontournables à toutes les étapes de la négociation entre le gouvernement et la Banque mondiale."

"En 2008, nous voulons concentrer l'essentiel de nos activités sur cette thématique de résolution des conflits. La reprise de la guerre et l'insécurité ont retardé de plusieurs mois la mise en route de nos activités", souligne Bakou Rakis Singa, coordinateur national du PANAF. L'un des axes essentiels du travail qui doit être mené par l'UST consiste à renouer le dialogue social avec le gouvernement, et parallèlement, à faire pression sur lui pour qu'il inclue le mouvement syndical et, plus largement, la société civile, dans toute politique visant à ramener une paix durable dans le pays. "C'est un programme ambitieux. Nous manquons encore de fonds pour mettre tout en oeuvre," ajoute Rakis.

Les cercles d'études sont une solution peu onéreuse, mais l'impécuniosité des syndicats tchadiens est à la hauteur des difficultés logistiques que peuvent rencontrer les formateurs dans un pays aussi immense. En 2007, les deux coordinateurs nationaux du PANAF ont éprouvé les pires difficultés pour mener à bien leurs missions. Malgré les pistes défoncées, les pluies torrentielles et les coupeurs de route, ils ont parcouru au mois d'août plus de 3.000 kilomètres pour assurer le suivi du programme et organiser des séminaires de formation et de recyclage à Mayo, Mongo et Abéché. Rien que pour le second semestre 2007, le projet a permis à 225 cercles d'étude de fonctionner. Mais l'argent manque cruellement pour la reproduction des manuels. C'est encore le cas cette année en ce qui concerne le document du PANAF qui traite des conflits et qui doit permettre de vulgariser cette matière auprès des militants. Dans la capitale au moins, l'organisation des cercles d'étude pose moins de problèmes. Guermanbaye Djasrangar, travailleur de la santé et militant syndical en atteste: "J'anime un cercle d'étude au niveau de l'hôpital principal de la ville. Le cycle de formation comporte onze réunions, il en reste trois à mener. Lors de chaque séance, nous traitons d'un thème particulier: la raison d'être des syndicats, leurs finances, les coopératives syndicales, les conflits, etc. On part de rien, il faut vraiment leur inculquer la base. Mais c'est vraiment bien de les voir participer à ces réunions sans rechigner malgré toutes leurs difficultés. Dommage qu'il nous manque souvent de quoi leur offrir une boisson chaude."



Les cercles d'études du PANAF ont touché plus d'1,5 million de travailleurs et travailleuses en Afrique.



## L'Association des techniciens de la gare routière: L'organisation syndicale comme seul outil

Depuis quelques années, la CLTT tend à accroître ses activités dans l'économie informelle. À N'djamena par exemple, Younous Mahamat Saht, secrétaire général de l'association des techniciens de la gare routière (ATGR) est à la tête d'une petite armée de 525 mécaniciens. Pas sûr qu'il apprécie pareille référence guerrière. En février, dans la foulée de l'attaque rebelle, des pillards leur ont dérobé 25 groupes électrogènes, de nombreux postes à souder et tout ce qui représentait de la valeur à leurs yeux. Depuis, en attendant des rentrées financières, les travailleurs redoublent d'ingéniosité pour réparer et assembler à la main tout ce qui peut l'être. Les rares appareillages électriques sauvés de la razzia passent d'une équipe à l'autre. Les périodes où le réseau électrique fonctionne sont mises à profit et tant pis si elles surviennent pendant les rares moments de repos que les travailleurs s'octroient. Au milieu d'un terrain vague, gisent des bus et des camions éventrés, pour lesquels l'œil profane ne parvient pas à juger s'il s'agit de carcasses servant de réserve de pièces détachées ou de véhicules qui attendent une nouvelle vie.

Plus loin, un abri en tôles et en raphia aménagé avec une table et un banc sert de siège à l'ATGR. Un des militants y explique en arabe qu'il est content d'avoir rejoint le syndicat parce que c'est la première fois de sa vie qu'il reçoit des

formations. Enfant, il avait juste fréquenté l'école coranique. Ici, on lui inculque ses droits et devoirs. Il comprend mieux l'intérêt d'être ensemble. Younous confirme que la formation est vitale: "Nous avons besoin d'éducation syndicale et professionnelle. Nos enfants fréquentent l'école, mais cela ne dure que deux ou trois ans. Il leur faut un bagage technique. Nous aimerions créer un centre d'apprentissage pour nos jeunes, mais aussi pour tous les enfants des rues. En attendant, c'est vrai, l'après-midi, les enfants nous aident, ils apprennent le métier sur le tas. C'est toujours mieux que de traîner dans le quartier et de risquer de se faire enrôler dans l'armée ou dans une bande rebelle."

Pas très loin de là, des dizaines de ferblantiers s'acharnent à transformer des bouts de ferraille coupante en brouettes, en seaux et en toutes sortes d'ustensiles. Les outils qu'ils manipulent sont dérisoires. Les gains aussi. Occupé à marteler une bassine, Léon explique qu'en plus de sa cotisation au syndicat, il verse 100 CFA chaque mois à la mutuelle de santé. Lancée en 2004 avec le soutien de l'ONG Solidarité mondiale(1), la mutuelle pallie l'absence totale de couverture santé pour ces travailleurs. La CLTT ambitionne d'en créer chez tous ses affiliés de l'économie informelle.

(1) Solidarité mondiale, une ONG belge proche de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC, Belgique)



Younous Mahamat Saht, secrétaire général de l'Association des techniciens de la gare routière (ATGR)



Apprentis mécaniciens à l'œuvre dans la gare routière, N'djamena.

# Economie informelle: des initiatives qui demandent davantage de soutien

**Le Syndicat des femmes vendeuses de poisson et l'UST cherchent des solutions pour améliorer le fonctionnement de la filière pêche**

Une journée de fin avril à N'djamena. Il est 8 heures du matin et pour les vendeuses de poisson du marché de Dembé, le compte à rebours est lancé. Comme la veille où le thermomètre avait atteint les 45°C à l'ombre, la journée s'annonce torride. Les arrivages de poisson sont terminés pour l'essentiel. "Maintenant, il faut vendre très vite!" explique Rachel, en scrutant avec inquiétude les jeux d'ombre et de lumière qui se projettent sur sa marchandise. Un souffle imperceptible agite les maigres feuillages des arbres au pied desquels les vendeuses se sont installées. Pas suffisamment pour apporter un peu de fraîcheur, mais assez pour projeter une dangereuse panure de sable et de poussière sur le poisson.

Un attroupement s'est formé autour d'un des derniers véhicules arrivés en provenance du lac Tchad. En quelques minutes à peine, la cargaison de poisson est vendue dans un concert d'injures. Ployée sous la charge d'une bassine, un nourrisson dans le dos, une jeune femme regagne son emplacement après avoir minutieusement recompté sa monnaie. Toutes les stratégies commerciales ont cours. Certaines repartent immédiatement en taxi-moto pour vendre dans des quartiers mal desservis, les plus audacieuses se sont installées au bord de la route principale, en plein soleil. Les écailles scintillent. Les femmes hèlent les passants.

"La concurrence est rude", soupire Rachel. Avec ses camarades du Syndicat des femmes vendeuses de poisson (SYFEVEP), Rachel, la secrétaire générale, essaie depuis plusieurs années de canaliser l'énergie et le courage de ces centaines de femmes, avec des résultats mitigés. Sur un plan positif, l'organisation en syndicat en 2002 leur a apporté le soutien de l'UST et la force de protester devant les tracasseries administratives plus ou moins légales. Zara Mianande, conseillère au bureau exécutif et au comité des femmes de l'UST se souvient: "Peu de temps après la création du syndicat, plusieurs d'entre elles ont été jetées en prison parce qu'elles protestaient contre les taxes d'emplacement. L'UST s'est mobilisé et les femmes ont eu gain de cause." L'UST a aussi organisé principalement à leur intention un atelier de formation en gestion, de quoi leur



Marché aux poissons de Dembé, N'djamena.

permettre de tenir un petit carnet comptable, d'intégrer les notions de prix d'achat, de revient et de vente. Des micro-crédits ont été octroyés aux membres.

Mais les trop maigres ressources de l'UST n'ont pas permis de reconduire ces actions et les membres du SYFEVEP sont toujours confrontés à d'énormes problèmes. Rachel: "Les fournisseurs ne nous aiment pas beaucoup. Les autorités non plus. On le voit bien. Les policiers poussent les grossistes à privilégier les femmes qui restent en dehors du mouvement. Cela n'incite pas ces femmes à nous rejoindre." Le refus des fournisseurs d'approvisionner certaines femmes peut se révéler catastrophique pour des ménages qui sans cet apport ne parviennent plus à nouer les deux bouts, "... surtout pour les veuves, les femmes qui vivent seules avec leurs enfants ou celles dont les maris ont perdu

leur travail", ajoute Rachel. Malgré ces difficultés, les membres du SYFEVEP ont cessé le travail pendant trois jours en 2007 pour soutenir la grève lancée par l'Intersyndicale, une façon pour elles de montrer qu'elles ont un rôle à jouer au niveau national.

En revanche, elles sont totalement impuissantes face à la guerre. Rachel revient sur l'offensive rebelle de début février: "Certains de nos membres ont cherché refuge en dehors de la capitale. Pendant cet exode, des enfants sont tombés malades et sont morts. Celles qui sont restées et qui ont essayé de poursuivre leurs activités ont souffert à cause de l'insécurité, des pillages et de l'approvisionnement qui était très limité. La hausse du prix de l'énergie a aussi un impact direct sur les revenus de ces femmes. Le gasoil qui alimente les groupes électrogènes (le réseau électrique sujet à de constantes coupures n'équipe qu'un foyer sur dix à N'djamena) est de plus en plus cher. Il en résulte que la barre de glace qui permet de prolonger la fraîcheur du poisson est de plus en plus impayable (3 000 CFA en avril). Elles ne peuvent rien non plus contre la diminution des ressources halieutiques liée à la lente agonie du lac Tchad elle-même liée à l'activité humaine et, de façon globale, au réchauffement climatique. Au cours des quarante dernières années, la superficie du lac Tchad s'est réduite de façon dramatique, passant de 25.000 km<sup>2</sup> à moins de 3.000 km<sup>2</sup>.

Reste un espoir ténu qu'incarne presque à lui seul l'un des militants les plus dynamiques de l'UST. En 2002, Khager, conseiller à l'UST, coordonna la formation syndicale des femmes vendeuses de poisson. Par la suite, ce descendant d'une famille de pêcheurs, est devenu président de la faïtière de pêche, une association créée pour défendre les intérêts des pêcheurs qui pourrait à moyen terme devenir membre de l'UST. "Pour l'instant, reconnaît Khager, la faïtière fonctionne cahin-caha. Les pêcheurs ont trop souvent été abusés par le passé, ils veulent y voir clair avant de s'engager davantage. Mais nos objectifs sont ambitieux: en plus de défendre les pêcheurs, nous voulons réorganiser toute la filière pêche qui fonctionne de manière vraiment trop archaïque, l'assainir aussi." En peu de temps, Khager a déjà atteint un objectif: faire sauter plusieurs des



"Nous voulons réorganiser toute la filière pêche", Haroun Kager, UST, a coordonné la formation syndicale des femmes vendeuses de poisson.

"taxes" indues réclamées par des hommes en armes à des pêcheurs pauvres et jusque-là impuissants. Conscient de la surexploitation des ressources halieutiques du lac Tchad, il plaide aussi auprès du gouvernement pour que des aides soient octroyées aux pêcheurs pour qu'ils puissent acquérir les filets réglementaires à maille plus large qui épargnent les alevins. "Nous avons le devoir de protéger le lac contre l'exploitation abusive et cela passe par la formation de nos jeunes. L'Etat doit nous aider." Dans ses rêves les plus fous, Khager rêve de pisciculture, de camions frigorifiques et de chambres froides. "Les vendeuses de poisson ne seraient pas oubliées. Il n'y aurait plus de discrimination, les prix des produits (poissons frais, séchés et fumés) seraient fixés en "AG" de la faïtière. Les décisions qui concernent tous les acteurs de la filière seraient prises ensemble.

### Marie Koumandial Hanalbaye, secrétaire générale adjointe du Syndicat national des professionnels de l'éducation (SYNAPET),UST

"Je suis militante depuis 1988, cela fait tout juste vingt ans! En ce qui concerne notre représentativité dans les instances syndicales, on avance, mais à pas de caméléon. Sur une trentaine de membres, le bureau exécutif de l'UST a compté deux, puis quatre femmes syndicalistes. Aujourd'hui, nous sommes dix. Les traditions, surtout la religion, tant chrétienne que musulmane, continuent à peser de tout leur poids. Les femmes ont du mal à s'affirmer face aux hommes. Lors des congrès syndicaux, nous arrivons en ordre dispersé, sans avoir eu le temps de nous préparer, de faire ce lobbying qui nous éviterait de venir buter sur le machisme qui prévaut lors des congrès. Les hommes, eux, savent ce qu'ils veulent, ils arrachent les postes-clés et nous gratifient, en quelque sorte, des miettes. Dans notre culture, c'est comme ça: les hommes décident.

Un de nos soucis majeurs consiste à concilier nos différents rôles: épouse, mère, travailleuse et syndicaliste. Si nous sommes mariées à un syndicaliste, ça va, il comprend. Mais si ce n'est pas le cas, avec nos réunions interminables, les problèmes ne tardent pas à surgir. Comme mères, l'éducation de nos enfants en pâtit. Si les résultats sont moins bons, c'est toujours de notre faute, selon les maris. Sur le plan professionnel et syndical, on prend des risques, c'est sûr. Beaucoup de femmes ont perdu leur poste parce qu'elles appelaient à la grève. Moi, mon engagement syndical m'a emmenée en prison. C'est clair, il faut avoir le feu sacré. Celle qui ne se retrouve pas complètement dans les valeurs que véhicule le mouvement syndical, celle qui n'a pas reçu la formation adéquate et qui n'a pas toute la disponibilité requise, celle-là ne peut pas résister à toute cette pression que nous encaissons en permanence."

## Une éducation très élémentaire

Les instituteurs diplômés sont de plus en plus minoritaires dans un système éducatif qui privilégie la quantité à la qualité. Surtout dans l'est du pays.



Depuis 4 mois, Djibril enseigne à l'école publique Karaï de Goz Beida. Il attend toujours son premier salaire.

À Goz Beida, une petite ville à l'est du pays cernée de camps de réfugiés soudanais et de déplacés tchadiens, Djibril, titulaire d'une classe de CP2, termine une leçon de calcul consacrée aux notions de prix d'achat, de revient et de vente. Les problèmes d'argent, c'est le lot quotidien de ce jeune instituteur bachelier qui n'en finit plus de compter le temps qui s'est écoulé depuis son arrivée: "Cela fait quatre mois que je suis affecté ici avec ma femme et je n'ai pas encore reçu de salaire. Nous vivons dans la misère. Le coût de la vie est très élevé dans cette ville. C'est impossible de trouver une chambre à louer à moins de 20.000 CFA. Un poulet coûte 4.000 CFA au marché. C'est hors de prix!" Évariste, le directeur de l'école publique Karaï, confirme qu'il y a un sérieux problème au niveau du fonctionnement de l'administration et des paiements dont souffrent en premier lieu les jeunes instituteurs: "Les dossiers des nouveaux repartent vers Abéché, puis vers la capitale. C'est très pénible pour eux, même si nous aussi, sommes parfois concernés par les arriérés de salaire. Comme enseignants, nous n'avons pas le choix, nous avons un devoir moral envers ces enfants afin d'aider au développement du pays."

Mais l'éloignement, l'insécurité, les arriérés et la cherté de la vie en découragent plus d'un, comme le constate Mohamed Youssouf Bachar, inspecteur départemental de l'Éducation nationale: "79 instituteurs diplômés ont été affectés dans les 104 écoles que compte le Dar Sila. Mais beaucoup ne viennent pas. En réalité, le dernier recensement fait état de 46 instituteurs et 55 maîtres communautaires pour tout le

département." Concernant la manne pétrolière qui devait bénéficier prioritairement à des secteurs comme l'éducation, l'inspecteur a une réponse évasive: "Il y a quelques nouveaux bâtiments scolaires. Cette année, nous avons aussi reçu une centaine de tables et de bancs."

Évariste nous fait visiter son école: un bâtiment central en dur et quelques plates-formes en béton surmontées de tôles où les enfants sont assis par terre. Sur les 720 inscrits, 200 vivent dans les camps de déplacés tous proches de Koloma et de Gouroukoun. Comme tous les samedis matin, l'affluence est faible. Neuf instituteurs travaillent ici. Un jeune qui débute, comme Djibril, a un salaire de 108.000 CFA. En poste depuis deux ans seulement, le jeune directeur ignore en quoi ont consisté les aides apportées par l'UNHCR et l'Union européenne dont les logos sont placardés dans l'enceinte de l'école. Mais il sait que l'UNICEF a financé les classes ouvertes et il bénéficie d'un soutien du PAM pour la cantine scolaire, même si celle-ci est fermée depuis quelques jours faute d'approvisionnement. Parmi le personnel présent aujourd'hui, seul Évariste est affilié à un syndicat, le SET, le syndicat des enseignants du Tchad. Il aimerait un peu plus de soutien de la part de l'organisation, même s'il reconnaît qu'il est fort loin de la capitale pour faire entendre sa voix et ses revendications.

À quelques kilomètres de Goz Beida, les camps de déplacés (des Tchadiens qui ont fui leurs villages en raison des attaques) bénéficient aussi d'écoles, mais les classes sont plus rudimentaires encore: des bâches du UNHCR tendues sur

des bouts de bois. Les enseignants sont tous des maîtres communautaires, sans formation spécifique. Les écoles dites "spontanées" ou communautaires se sont développées à partir des années 80 quand la mise en place des Programmes d'ajustement structurel a eu comme effet de réduire le recrutement des enseignants du secteur public. Des parents se sont substitués aux pouvoirs publics défaillants en organisant une éducation de type informelle. Au fil des années, ce système s'est quelque peu structuré. L'Etat -avec la bénédiction de la Banque mondiale- encourage la "communitarisation" de l'enseignement, arguant que c'est le seul moyen de répondre à l'objectif de l'"Education pour tous" à l'horizon 2015 et qu'"en raison des grèves chroniques, le recours aux maîtres communautaires permet d'assurer une meilleure continuité du système public d'éducation (1)." Impuissants, les syndicats d'enseignants constatent les dégâts. Abakar Majtamat, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs du Tchad (le SNIT est un syndicat autonome): " Aujourd'hui, malgré les ressources pétrolières, les maîtres communautaires représentent 60% du corps enseignant dans le niveau primaire et le but des autorités est d'arriver à 70 % en 2015. Ces maîtres reçoivent environ 30.000 CFA; l'Etat prend, en principe, 25.000 CFA à sa charge et les associations de parents d'élèves versent le reste. Nous ne les comptons pas officiellement parmi nos membres, mais nous essayons néanmoins de défendre leurs intérêts, notamment en demandant au gouvernement qu'ils soient progressivement intégrés à la fonction publique."

Dans les camps de déplacés de la région de Goz Beida, ce "salaire" est pris en charge par le Service jésuite pour les réfugiés (JRS), l'ONG qui y assure le programme éducation. Elise Joisel, sa responsable, préfère parler d'"incentive", une façon de mettre l'Etat devant ses responsabilités. L'enseignement est ici plus qu'élémentaire, mais les classes sont bondées. Elise désigne du doigt la raison d'une telle affluence: un assemblage de tôles d'où émane une odeur sucrée. À l'intérieur, des femmes du camp sont occupées à frire des beignets. "Il n'y a pas de secrets. Une cantine

qui fonctionne, c'est la garantie de classes remplies. C'est tellement vrai qu'avec Feed the children, l'ONG qui finance ces cantines, nous devons sensibiliser les parents pour qu'ils cessent d'envoyer à l'école les enfants qui n'ont pas l'âge requis."

Les activités d'Elise se limitent à organiser l'éducation dans les camps de déplacés et, quand le contexte sécuritaire s'y prête, à préparer les structures scolaires pour le retour dans les villages d'origine. Dans les camps de réfugiés soudanais, l'UNHCR coordonne toutes les activités qui y sont programmées à plus long terme. À la différence des déplacés internes pour lesquels l'objectif est de les aider à se réinstaller chez eux dès que possible, les réfugiés soudanais ne sont pas prêts de rentrer chez eux. Avec les petits potagers autour des cases, leurs camps ont davantage l'allure de villages. Tout comme pour l'approvisionnement en eau et en rations alimentaires, le système éducatif y est plus stable et de meilleure qualité.

Refugiés, déplacés ou locaux, aussi étonnant que cela puisse paraître, la tendance dans l'est tchadien secoué par les conflits interethniques et les raids transfrontaliers est la même: le regroupement des populations permet à un plus grand nombre d'enfants de fréquenter l'école. Si l'inspecteur de l'éducation avance une fréquentation scolaire de 37% au début du cycle primaire pour l'ensemble du département, l'objectif presque atteint par le JRS et les autres organisations humanitaires s'occupant d'éducation dans les camps est d'approcher un taux de scolarisation de 100%, à tout le moins pour la première et la deuxième année du cycle primaire. Après, c'est une autre histoire. La discrimination à l'égard des filles réduit quasiment à zéro leur chance de terminer l'école. S'ajoute pour elles et surtout pour les garçons le risque réel d'être enrôlé dans une troupe paramilitaire d'autodéfense, rebelle ou de l'armée nationale.

(1) extrait d'un exposé de Namgoutoum Seïd, conseiller du ministre de l'Éducation nationale, lors d'un séminaire en juin 2007.

Les enfants des camps de réfugiés et de déplacés sont susceptibles d'être enlevés et enrôlés par les bandes armées qui sévissent dans l'est.



# Des enfances malmenées

Les pires formes du travail des enfants sont présentes au Tchad. Dans la capitale, les services sociaux sont quasi inexistants.

**J'**ai treize ans, je viens du Soudan. Il y a un an, ma tante maternelle est venue me chercher pour habiter chez elle à N'djamena. Elle disait qu'elle avait sa propre maison, qu'elle était riche et que dans trois ou quatre ans, je pourrais repartir. Elle mentait, elle avait juste besoin de moi. Je travaillais dur, il fallait que je fasse le ménage et les courses. Je devais marcher très longtemps. Puis, elle a commencé à me frapper et à me torturer avec des lames de rasoir. Ça s'est terminé il y a quelques jours. J'étais arrivée en retard à l'école coranique parce qu'elle s'acharnait une nouvelle fois sur moi. Le maître m'a frappé avec la chicote et mon dos s'est tout de suite mis à saigner très fort. Il a appelé une maîtresse pour qu'elle m'examine. J'ai dû dire la vérité."

Aujourd'hui, les blessures physiques de Leila sont cicatrisées. Elle attend la suite des événements auprès d'une famille d'accueil qui lui apporte l'affection dont elle a si longtemps été privée. "La femme sera condamnée, mais le jugement n'aura pas lieu avant plusieurs semaines", assure Nicolas Ignarole, assistant social à la ville de N'djamena, avant de prendre congé, avec une infinie douceur, de Leila et de sa protectrice. Son temps est compté. Ses collaboratrices l'attendent à l'antenne socio-éducative. "Un passant nous a amené une autre fille qui traînait dans la rue. Elle aussi a été maltraitée. Nous devons encore l'interroger et lui trouver un hébergement ».

L'antenne socio-éducative du cinquième arrondissement où se situe le bureau de Nicolas est dans le même état que le système social tchadien: totalement dévasté. Il n'y a ni porte, ni matériel. "Après la guerre en février, les pillards sont venus nous prendre le peu qu'on avait", explique l'une des travailleuses sociales. Blottie dans un coin de la pièce, la petite domestique sèche ses larmes. "Elle s'appelle Malka, elle a douze ans. Elle est de l'ethnie Zaghawa, comme notre président. Nous allons la confier au chef de la communauté Zaghawa ici à N'djamena, nous n'avons pas d'autre solution. Il n'existe aucune structure d'accueil pour les filles qui ont fugué et qui ont été victimes de mauvais traitements. Pour les garçons, il y a bien un foyer appelé "L'espoir" et qui est situé à une vingtaine de kilomètres du centre de la ville, mais il est à moitié vide et très mal géré. Les enfants y sont maltraités."

Toma Bachir, la présidente du Comité des femmes de l'UST est aussi la responsable des services socio-éducatifs à la mairie de N'djamena. À longueur d'année, elle participe à des réunions, comme celles du Comité national de protection de l'enfance, elle y côtoie des représentants des neuf ministères qui en font partie, des responsables de l'UNICEF, d'ONG locales ou internationales, des chefs religieux et traditionnels, mais elle déplore l'absence d'avancées significatives. Lors de ces séminaires, on y parle d'esclavage, du trafic d'enfants bouviers vendus par leurs parents et, souvent, via des intermédiaires, à des éleveurs pour s'occuper du bétail; de filles très jeunes mariées de force et obligées de travailler dans les champs ou dans la maison de leur mari; des enfants soldats, des jeunes obligés par leur maître coranique de mendier dans les villes, des petits porteurs qui traversent la frontière avec de lourdes charges, etc.

Concernant la capitale, comme Nicolas, elle fulmine face au



Leila, réduite en esclavage et torturée pendant des mois par sa patronne.

manque criant de moyens dont son département dispose et l'absence de foyers pour les enfants: "Les rares structures d'accueil ne fonctionnent que le jour, les filles sont très exposées aux agressions sexuelles et donc aussi aux maladies sexuellement transmissibles. Nos ressources financières sont dérisoires. Il y a une brigade pour les mineurs, mais les policiers s'efforcent avant tout de faire respecter la loi. Il s'agit beaucoup plus de réprimer les délits que, par exemple, de faire respecter la Convention internationale des droits de l'enfant ou la Convention de l'OIT sur les pires formes du travail des enfants."

À N'djamena, l'association Yalna-enfants des rues est l'une de ces trop rares structures d'accueil. Son directeur, Jonas Bamaré Alafi décrit les activités du centre: "Chaque jour, des enfants en rupture familiale et vivant souvent dans la rue viennent ici. Nous avons un centre d'alphabétisation. En plus des cours donnés en double vacation (CP1 le matin, CP2 l'après-midi), les enfants savent qu'il y a toujours moyen de trouver un bol d'haricots ou un bout de savon." Ce jour-là cependant, on peine à croire que les enfants, des petites filles principalement, tous habillés correctement, et occupés à réciter les paroles de l'hymne national dans la classe du matin soient des enfants des rues. On dirait plutôt une petite école communautaire. Un peu embarrassé, Jonas concède: "Les enfants qui fréquentent nos classes d'alphabétisation ont un pied dans la rue, un pied dans la maison. Leurs fa-



milles sont très pauvres. Nous faisons d'abord un travail de prévention pour éviter qu'ils ne basculent du mauvais côté. Pour travailler ici avec les enfants des rues, il nous faudrait beaucoup plus de moyens, mais nous espérons y arriver avec des soutiens extérieurs."

Dans le bureau de Jonas, sur un petit tableau noir, on cherche à décrypter une sorte de calendrier intitulé "visite des nids" avec des dates fixées et des lieux-dits. Jonas dissipe notre curiosité: "Les nids sont des lieux où nous sommes sûrs de rencontrer des enfants des rues. On les visite fréquemment. C'est essentiel pour comprendre ces jeunes, savoir comment ils vivent et essayer de leur venir en aide. À N'djamena, on parle de trois catégories d'enfants des rues: les californiens, les colombiens et les costaricains. Pour eux, ce sont des étapes à franchir, comme une lente initiation. Le californien a entre 6 et 12 ans, il doit encaisser les coups sans broncher. Il est dressé à voler, il sniffe la colle. Si l'enfant craque, c'est qu'il n'est pas fait pour la rue, il peut retourner chez lui. S'il résiste, il peut passer au stade suivant, il devient un colombien, c'est-à-dire qu'il est prêt à commettre toutes sortes de petits méfaits. Agé de 14 à 20 ans, le costaricain est un vrai dur, il agresse les gens, mais c'est aussi une cible idéale pour les recruteurs militaires ou rebelles."

À première vue, le "nid" de Dembé, le grand marché de la capitale, ne diffère en rien du reste de ce quartier très animé et commerçant. Mais très vite, Francis Afetkreo de l'associa-

tion Yalna repère un premier enfant. "Celui-ci, je le connais bien, il a fréquenté notre centre d'alphabétisation, je vais lui demander d'aller chercher les autres." Quelques instants plus tard, une dizaine d'enfants nous entourent. Ils sont très sales. Francis plaisante d'abord avec les plus remuants, les sermonne sans trop insister, tâte le bras gonflé d'un enfant plus jeune et grimace: "Aucun n'est en bonne santé. Ils se blessent souvent, ont tous des maladies de la peau. Nous essayons de les aider et de les assister sur le plan médical. Hier encore, j'étais au dispensaire avec l'un de ceux-ci."

À quelques dizaines de mètres, un minuscule cabanon en tôles fait office de bureau de police. Les agents montrent leur dernière prise: un homme d'une vingtaine d'années en haillons, répondant plus au profil d'un clochard que celui d'un costaricain. Qu'importe, il a été surpris en train de voler. Pour l'heure, il croupit sur la terre battue au milieu des policiers. Le verdict? Un responsable répond d'un air sentencieux: on va le déporter de la ville. À l'est, il n'y a rien d'autre que le sable et le soleil. Son compte est bon." Un peu plus tard, à Dembé toujours, nous nous engouffrons dans un dédale de ruelles et visitons brièvement l'un à la suite de l'autre deux débits de boisson situés dans des courettes insalubres. Des adolescents y côtoient des hommes en treillis militaire. Des femmes proposent leurs services. Tout le monde boit de l'alcool frelaté. Les jeunes sont hagards, les adultes méfiants. Nos questions sur les enfants soldats viennent buter sur leur hostilité. On nous suggère de partir.

## 7 à 10.000 enfants soldats

**La guerre broie les populations civiles. Au Tchad, les enfants se retrouvent des deux côtés du fusil.**

**C**'était dans les premiers mois de 2007, après des années de dénégation, les autorités tchadiennes reconnaissent du bout des lèvres ce que tout le monde savait: l'armée nationale tchadienne utilisait des enfants soldats (1). Le recrutement d'enfants n'était pas seulement l'apanage des rebelles, mais concernait aussi l'armée régulière. Dans la foulée des Engagements de Paris (2), le gouvernement tchadien acceptait enfin de collaborer avec les Nations Unies. En mai, un accord était signé avec l'UNICEF et, dans les semaines suivantes, un peu plus de 400 enfants étaient soustraits du camp militaire de Mongo au centre du pays. Même si ces enfants ne faisaient partie de l'armée nationale tchadienne que depuis très peu de temps -il s'agissait d'enfants recrutés par un ancien groupe rebelle, le Front uni pour le changement (FUC) qui, après un accord de paix avec le gouvernement, avait été intégré à l'armée nationale-, la campagne contre l'utilisation d'enfants soldats engrangeait ses premiers résultats positifs au Tchad. Mais ses protagonistes allaient vite déchanter. Depuis la mi-2007, le nombre d'enfants démobilisés n'a quasiment plus évolué. "Fin 2007, les retraits concernaient 501 enfants au total. En 2008, nous n'avons enregistré qu'un seul cas d'enfant démobilisé. C'était à N'djamena en mars. La reprise des combats est en cause, mais il faut bien admettre qu'on tourne en rond", soupire Désiré Mohindo, chargé du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion à l'UNICEF-Tchad.

Tous les observateurs sur place constatent en effet que, malgré ses promesses, le gouvernement rechigne à fournir un accès satisfaisant des camps militaires aux agences humanitaires pour y recenser les enfants soldats, première étape avant de procéder à leur démobilisation. Ils n'ont pas non plus mis longtemps avant de comprendre que "le geste

de bonne volonté" de l'état-major -la désignation d'un général responsable de la question des enfants soldats- n'avait aucune valeur dans un pays qui compte des centaines de généraux agissant parfois comme de véritables seigneurs de la guerre.

Les rares progrès sont réduits à néant à chaque reprise de la violence. Désiré Mohindo se souvient: "A Moussoro, une ville située à l'est de N'djamena, on devait récupérer un groupe d'enfants, mais suite à des cafouillages divers, on n'a pas pu intervenir à temps. C'était en décembre. Les rebelles sont arrivés avant nous et ont emmené les enfants. C'est tragique." L'expert congolais ajoute: "Le cadre opérationnel est prêt, il a été approuvé par le gouvernement, il ne manque plus que la paix! Mais, il n'est pas question d'attendre. Avec nos partenaires, nous avons déjà lancé les activités de réinsertion pour les enfants déjà démobilisés. Début avril, ici à N'djamena, nous avons organisé un atelier avec des représentants du gouvernement et de la société civile pour mettre en place une campagne de prévention contre ce fléau. Je devais aussi partir cette semaine à Goz Beida (3) pour un programme analogue, mais j'attends que mon permis de circuler me soit délivré. Car depuis la flambée de violence de début 2008 et l'affaire de l'Arche de Zoé (4), les déplacements des étrangers, humanitaires et fonctionnaires des Nations unies compris, sont sévèrement réglementés, nous compliquant la tâche encore davantage."

(1) Les agences des Nations unies préfèrent parler d'"enfants associés aux forces ou groupes armés, une terminologie plus large qui inclut toutes les fonctions que peuvent assumer des garçons ou des filles mineurs: combattants, porteurs, messagers, espions, esclaves sexuels..."

(2) À Paris en février 2007, 58 Etats dont le Tchad se sont engagés à protéger les enfants contre leur recrutement ou utilisation lors des conflits armés.

(3) Goz Beida est une ville de l'est du pays, entourée de camps de réfugiés soudanais et de déplacés. Pour les groupes armés, c'est une zone propice pour recruter des enfants soldats.

(4) Du nom d'une ONG française dont les responsables ont tenté d'évacuer illégalement et à des fins d'adoption 103 enfants présentés comme des orphelins du Darfour.

# Travailleurs humanitaires

Dans l'est, les organisations humanitaires apportent une aide inestimable aux réfugiés et aux déplacés, ainsi que des possibilités d'emplois aux travailleurs locaux. Mais leur gestion des ressources humaines n'est pas exempte de reproches

**R**aids meurtriers, viols, enlèvements d'enfants, vols, destructions des biens et des récoltes, les populations vivant à l'est du pays souffrent plus que toutes autres des attaques des groupes armés, qu'il s'agisse de rebelles, de militaires de l'armée nationale, de malfaiteurs ou de combattants d'une ethnie rivale. Plus de 250 000 réfugiés soudanais, 80.000 réfugiés centrafricains et 180.000 déplacés internes vivent dans des camps près des frontières orientales du pays. Ils reçoivent l'aide de plusieurs milliers de travailleurs humanitaires. Dans la zone, sont également déployés quelques milliers de soldats de la MINURCAT et de l'EUFOR (1). D'un point de vue économique, les villes de la région sont en effervescence. Abéché, le chef-lieu de la région du Ouaddaï est la plaque tournante par où transite l'aide humanitaire, c'est aussi dans cette ville que les organisations internationales ont installé leurs QG de province. Abdel Aziz Harine, président de la section régionale de l'UST: "La ville connaît un réel essor économique qui coïncide avec le début de la crise humanitaire, il y a 3 ou 4 ans. Tous les jours, des migrants en quête de travail arrivent dans la ville. L'aide humanitaire est transportée par camions sur de très longues distances, il faut des chauffeurs. Les entreprises de construction sont sollicitées. L'économie informelle est en croissance. Les humanitaires recrutent. Il y a des perspectives, c'est vrai. Mais le coût de la vie explose, l'insécurité est vive et sur le plan des conditions de travail, beaucoup de salariés du secteur humanitaire se plaignent. Au CICR (2), nous venons encore il y a quelques semaines d'assister des employés en grève qui se plaignaient de leurs salaires et de leurs primes de flexibilité. Bien qu'ils ne sont pas encore membres de l'UST, nous les avons aidés à négocier avec leur employeur." Barka Mohamed Ahmad, le président de la section régionale de la CLTT se montre également très critique par rapport aux agences et aux ONG humanitaires. "On dirait que certaines d'entre elles n'ont pas intégré la notion de travail décent ou de non-discrimination entre travailleurs tchadiens et étrangers. On a beaucoup de mal à dialoguer avec les employeurs de ce secteur. Jusqu'à présent, nous ne comptons que 112 membres dans 4 organisations humanitaires. C'est trop peu."

Pour les syndicalistes de Goz Beida au sud-est du pays, la balance pèse clairement du mauvais côté. Cette ville d'environ 60.000 habitants (8.000 il y a 5 ans) est entourée de camps de réfugiés soudanais et de déplacés internes. Ahmed Ali Sel, président de la section locale de la Confédération des syndicats du Tchad (CST): "Les déplacés n'ont pas seulement quitté leurs villages, mais aussi leurs champs. Ils ne cultivent plus et, sur le marché, les prix flambent. Le koro (3) de mil qui coûtait 200 CFA, il y a deux ans et à la même période de soudure (4), vaut aujourd'hui 5 à 600 CFA. En plus, leurs camps occupent des terrains qui étaient cultivés par les gens de Goz Beida." Ahmed travaille comme infirmier à l'hôpital de la ville. Il juge injuste le sort qui est réservé à



Beaucoup de Tchadiens briguent un emploi auprès des organisations humanitaires présentes dans le pays.

la population locale: "Les réfugiés bénéficient d'équipes médicales plus importantes que les déplacés et que les locaux. Les habitants de IGoz Beida sont les seuls à payer lorsqu'ils doivent recevoir des soins à l'hôpital. J'en ai vu beaucoup hospitalisés pour cause de malnutrition. En 2004, l'épidémie d'hépatite E apparue dans les camps de réfugiés de Goz Amer a tué plusieurs habitants de la ville. Les organisations humanitaires pourraient se montrer un peu plus diplomates: en deux ans, à part une distribution de moustiquaires et deux de savons, les locaux n'ont rien reçu."

Quand on lui relate une rencontre avec un responsable du UNHCR d'Abéché qui déplorait la longueur infernale des procédures de recrutement quand elles transitent par l'administration locale, Ahmed explose: "La corruption est généralisée. Le sous-préfet et le fonctionnaire de l'ONAPE (5) vont favoriser leurs cousins même s'il faut les faire venir de l'autre bout du pays. Tant pis si cela prend des mois. Les offres d'emploi sont punaisées dans la ville, mais cela ne sert souvent à rien de postuler. Les organisations humanitaires ne se comportent pas bien non plus. Elles se laissent convaincre d'engager les "petits frères" des uns et des autres. Je comprends qu'elles doivent chercher leur personnel qualifié en dehors de Goz Beida -il n'y a pas d'école professionnelle ici et très peu de diplômés-, mais pas qu'elles recrutent à l'extérieur de simples gardiens, des chauffeurs ou des aides cuisiniers. C'est inadmissible et cela a déjà conduit à des mises à sac de locaux humanitaires par des dizaines de jeunes en colère. Ces clashes sont même à l'origine de la création du syndicat. Cette violence nous a interpellé. Maintenant, on tente de prévenir les conflits, d'anticiper. On écoute les jeunes et puis, on cherche une solution avec les humanitaires. Quand ils acceptent de nous rencontrer."

(1) MINURCAT: Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad; EUFOR: Force européenne au Tchad.

(2) Comité international de la Croix-Rouge

(3) Unité de mesure. Un koro équivaut à trois kilos.

(4) Période qui précède la récolte quand la rareté de l'offre fait monter les prix.

(5) Office national pour la promotion de l'emploi.